

Montclar-Lauragais, le 20 août 2013

Frédéric Boutet
Le village
31290 Montclar-Lauragais
05 34 66 17 46

M. le Maire, Jean-Claude Saffon
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Mairie
31290 Montclar-Lauragais

OBJET : Lettre ouverte pour une réunion publique sur les éclairages publics, dans un bâtiment public, pour le public

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal,

Depuis deux ans, je souhaite que soit organisé un débat public à Montclar-Lauragais sur les éclairages publics. Après maintes tergiversations, le Conseil Municipal a semblé comprendre ma demande mais a refusé d'y accéder.

Je répète que ce refus est une atteinte fondamentale à la démocratie : nous avons le droit de discuter en public ce que nous avons en commun. Vous nous contestez ce droit. C'est un droit seulement théorique jusqu'à ce que nous nous confrontions à son usage. A force de persévérance, comme d'autres ont persévéré - pour obtenir l'exercice du droit à l'avortement par exemple -, nous obtiendrons son usage concret.

Aujourd'hui, celles et ceux à qui cela fait plaisir de faire sortir de l'argent public pour faire rentrer des déchets nucléaires sont servis. Visiblement, elles et ils ont les faveurs des « décideurs », peut-être les meilleurs arguments ?

Or, il ne nous est jamais permis d'entendre ces fameux arguments qui - semble-t-il - sont percutants aux oreilles des conseillers et du Maire. Quels sont-ils ces arguments ? Quelle chance avons-nous de leur opposer les notres devant les autres ? Aucune pour l'instant. Parce qu'il n'y a pas de discussion publique sur ce sujet.

Votre conseil a manifesté le souhait que ce soit moi qui crée une association, achète une assurance, et organise une réunion ouverte à tous dans la salle des fêtes. Mais ce n'est pas pareil : c'est confondre le public et le privé, une confusion bien fréquente.

Si c'était une association de droit privé qui organisait la discussion sur les éclairages publics, alors il ne s'agirait pas d'une réunion publique. Les pronucléaires s'en moqueraient. C'est pourquoi il est nécessaire que ce soit organisé par le conseil municipal, d'une manière ou d'une autre, puisqu'aujourd'hui, c'est lui qui gère la chose publique. Vous pouvez compter sur moi pour donner un coup de main, mais pas pour l'organiser en mon nom.

En juillet 2012, voyant que les nouveaux éclairages au sol de la place de l'église étaient en place sans qu'aucune discussion préalable n'ait eu lieu, je les ai éteints. Je voulais par ce geste protester contre l'arbitraire auquel nous sommes invités à nous soumettre en l'absence de discussion publique préalable. C'est facile de les éteindre, il n'y a qu'à ouvrir l'interrupteur.

Ces éclairages au sol sont restés éteints pendant quatre mois. Personne ne s'en est rendu compte. Personne n'a manifesté, à ma connaissance. En octobre, un membre du conseil a remarqué l'absence des lumières prévues. Alors elles ont été remises en service, à nouveau sans aucune discussion publique. Quant à moi, j'attends la liste des préjudices que j'ai fait subir à la population de Montclar en éteignant ces lumières.

Ce legs que vous faites aux jeunes générations en leur fabriquant des déchets pour qu'ils payent leur gestion éternelle, je ne crois pas qu'il vous grandisse. C'est mon droit de le croire.

Au Moyen Âge, certains croyaient qu'on pourrait transformer le plomb en or et payaient pour les laboratoires de recherche. Aujourd'hui, vous avez le droit de croire à ce qu'un jour, « on » trouve la solution à ce problème de la radioactivité des déchets nucléaires. Mais alors, tant qu'à faire perdre à l'uranium son caractère radioactif, autant le transformer en or au passage, non ?

S'il prenait l'idée à la nouvelle équipe 2014 de monter des commissions ouvertes aux habitants, j'y souscrirai. Cependant, en attendant, vous comprendrez qu'on en a déjà eu assez des déchets pour cette année. Ne vous étonnez pas qu'en attendant que soit organisée une réunion publique sur ces lumières à Montclar, elles se retrouvent éteintes parfois, arbitrairement.

Bien sûr, vous avez pensé à organiser une réunion publique pour savoir si on doit organiser une réunion publique sur les éclairages publics. Ce serait aussi une excellente initiative.

Je vous prie d'agréer mes salutations circonstanciées.

SONDAGE (à remettre à la Mairie)

NOM :

Je me déclare :

Favorable à une discussion publique sur les éclairages.

Défavorable à une discussion publique sur les éclairages.